

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION
Maternelle Petite Section (2^{ème} vague)

PRESENTATION :

Le Collège Protestant Français est un établissement de droit privé libanais conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger et géré par l'association Présence Protestante Française au Liban. Tous les élèves suivent un double cursus jusqu'à la classe de 3^{ème}. L'établissement prépare et présente les élèves **aux brevets français et libanais** à travers un enseignement en français, en arabe et en anglais dès la petite section de l'école maternelle ainsi **qu'au baccalauréat français et au baccalauréat français international**.

MODALITES D'INSCRIPTION :

- 1) Remplir le formulaire de pré-inscription : [demande d'inscription en ligne](#)
- 2) Constituer le dossier :
 - 2 photos d'identité de l'enfant
 - Une photo de famille (les deux parents + l'enfant + frères et sœurs)
 - Un extrait d'état civil récent datant de moins de 6 mois individuel de l'enfant + copie (pour les libanais uniquement)
 - Un extrait d'état civil familial récent datant de moins de 6 mois + copie (pour les libanais uniquement)
 - Une photocopie du passeport de l'enfant pour les étrangers.
 - Une photocopie du livret de famille (si disponible) pour les étrangers.
 - Une copie du livret de vaccination mis à jour.
- 3) Remettre le dossier complet au secrétariat des proviseurs adjoints (Madame Ghida Ghandour Hamzeh) du 27/01/2025 au 13/06/2025, du lundi au vendredi (jours ouvrables selon le calendrier scolaire) de 8h à 13h et de 14h à 15h. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.
- 4) Régler les frais de dossier de 100\$ qui restent acquis à l'établissement quelle que soit la réponse finale.
- 5) Prendre rendez-vous pour les entretiens de famille : Nous recevons les deux parents et l'enfant pour de brèves entretiens ayant pour simple objectif de faire connaissance et d'échanger. Les familles ayant déjà un ou plusieurs enfants au Collège Protestant Français seront reçues en priorité, ainsi que les familles d'anciens.

REPONSES AUX FAMILLES :

J'attire votre attention sur le fait que le dépôt d'un dossier de pré-inscription ne vaut pas engagement de ma part. Les réponses vous seront envoyées par mail au fur et à mesure que les entretiens sont faites.

Les **inscriptions que je prononcerai** ne seront définitives qu'après règlement d'un montant de 3000\$ par élève, non remboursable correspondant à votre contribution au fonds de développement de l'établissement.

Matthieu RAYNAUD

Proviseur